

Revue
n° 16

Paysages



2025

HÉRITAGE

Focus

Une certaine histoire du vin en Haute-Savoie

Paysages des collectivités

Autour de l'eau

Regard

Festival « Agir pour les glaciers »

Panorama

Rénovation du téléphérique du Salève

Dossier

La piétonnisation

Focus

SUR LES RIVES DU LAC D'ANNECY,
LA RENAISSANCE DU VIN 04

Dossier

PRIORITÉ AUX PIÉTONS! 08

Paysages des collectivités

À LA FORCLAZ, OUVREZ LES VANNES! 14

« LES COMMUNS FONCIERS SONT
DES EXEMPLES FASCINANTS DE
DÉMOCRATIE LOCALE » 16

Regard

UN FESTIVAL ALPIN POUR
PROTÉGER LES GLACIERS 18

Panorama

RÉHABILITATION DU
TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE...
OU COMMENT RELIER L'ÉCLAT DU
PASSÉ AUX USAGES DU PRÉSENT 20

À lire

28

Ci-dessous: Massif du Mont-Blanc (1868-1875),
Eugène Viollet-le-Duc



Le paysage et l'héritage

par Guy Desgrandchamps

« Le paysage, au sens de ce qui nous est donné à voir, ce que notre vision assemble de la réalité d'un pays, est aussi ce qui nous est légué, ce que nous recevons en héritage.

En conséquence, l'association de ces deux mots revêt une dimension patrimoniale qui n'est pas sans ambiguïté comme l'Histoire nous le montre: tantôt passéiste, voire réactionnaire, avec l'illusion d'un paysage « naturel immuable » porteur de valeurs identitaires confuses; tantôt plus analytique, attentive à la préservation évolutive des milieux, à la gestion raisonnée des sols, pensant le paysage dans la longue durée de sa géologie comme de ses adaptations ou sollicitations: climatiques, agricoles, touristiques, sociétales... ce qui ne veut pas dire sans fierté ni mémoire.

La Haute-Savoie est privilégiée pour aborder ce second aspect grâce à un legs documentaire assez exceptionnel, lié à sa proximité genevoise et son ancienne appartenance au duché de Savoie.

Le retable peint par Konrad Witz en 1444, visible au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, évoque une scène biblique sur un arrière-plan qui est aujourd'hui considéré comme la première représentation réaliste d'un paysage: on perçoit en détail les Voirons, le Môle, le Salève, le Mont-Blanc.

Le recueil de planches gravées du *Theatrum Sabaudiae* (1682) donne des dessins de villes (citons Sallanches, Annecy, Thonon, Bonneville...) parfois idéalisées mais souvent riches d'informations.

La *Mappe sarde* (1728-1738) couvre le duché de Savoie d'un cadastre cartographique. Ce document, consultable en ligne (Archives départementales) et croisé avec le cadastre français réalisé après le rattachement de 1860, permet ainsi de suivre les évolutions parcellaires, bâties et paysagères du territoire sur un cycle de près de trois siècles.

Le XVIII^e s. puis le XIX^e s. sont des époques où peintres, écrivains et scientifiques s'emparent du sujet de la montagne pour en

proposer de nombreuses descriptions dont on peut citer ici la carte du massif du Mont-Blanc (1868-1875) établie par l'architecte Viollet-le-Duc.

Le paysage prend aussi des formes moins visuelles, plus sensibles et toujours actuelles: qui n'a pas éprouvé l'apaisement des sons étouffés par la neige ou ce que la fureur d'un torrent qui dévale a de menaçant? Dans le même registre, la compréhension des églises ou chapelles baroques s'enrichit de l'univers sonore des cloches se relayant de hameau en versant, en écho de leur position spatiale. Sans parler des sonnailles des troupeaux!

L'héritage se comprend alors comme une histoire en mouvement, une histoire ouverte: ce qu'à leur façon les marchands émigrés des vallées haut-savoyardes nous racontent déjà au XVIII^e s., eux qui vivent dans leur chair, leur économie et leurs sentiments *l'ici* toujours présent de leur village et *l'ailleurs* des terres d'émigration.

Ainsi, revisiter une gouache peinte par Louis Bacler d'Albe en 1790 (collection Payot, Conservatoire d'Art et d'Histoire d'Annecy) nous parle-il de la relation entre le bourg de Saint-Gervais et une ancienne maison forte, de la rudesse des franchissements, de la lutte quotidienne des humains et des bêtes pour habiter les pentes, s'en nourrir dans les divers étages de la vie alpestre, des vallées aux glaciers, des vignes aux alpages.

Et, par différence ou complémentarité, dépassant la nostalgie d'un passé révolu, cela interroge aussi notre modernité agissante, notre façon de nous emparer de ses questionnements, de ses projets, ce qu'à sa façon ce numéro de *Paysages* tente de suggérer.

Guy Desgrandchamps, architecte
et habitant de la Haute-Savoie

SUR LES RIVES DU LAC D'ANNECY, LA RENAISSANCE DU VIN

Talloires, Veyrier-du-Lac, Doussard, Villaz, Menthon-Saint-Bernard sont autant de lieux où les coteaux arborent à nouveau — depuis une décennie — cette culture reconnaissable entre toutes, par sa façon de rythmer le paysage : la vigne. Celle-ci même qui avait prospéré au cours des siècles passés, avant de disparaître sous l'effet conjugué du phylloxera, des vins du Sud moins onéreux, du développement touristique et de l'envolée de prix du foncier. Le vin du lac d'Annecy, respectueux des sols et des cépages traditionnels, est de retour pour le plus grand plaisir des passionnés.

Les raisins de la renaissance

Au début du XX^e siècle, Veyrier-du-Lac comptait environ trente hectares de vignes, sur des coteaux jouissant d'une exposition sud-ouest, très ensoleillés en été, ainsi que d'une pluviométrie favorable et d'un rideau de falaises permettant d'abriter les cultures du vent. On doit la renaissance à l'activité viticole, voilà une dizaine d'années, aux membres de l'association Vignes du Lac qui eurent l'idée de s'appuyer sur les documents d'urbanisme — interdisant de nouvelles constructions sur certains secteurs de la commune — pour replanter des cep. Depuis, l'idée a essaimé...

Partir de rien, ou presque

« *Tout comme la vigne, je suis enraciné à ce territoire !* » plaisante Pierre Lachenal, 78 ans, ancien directeur de la Société d'économie alpestre et président de l'association Vignes du Lac pendant plus de dix ans. C'est lui qui a eu l'intuition, avec quelques autres, de replanter de la vigne sur les hauteurs de la commune, dans l'espoir que l'initiative se propage à d'autres coteaux du pourtour lacustre. La première expérience à Veyrier-du-Lac porte ses fruits sur une superficie de 4 000 mètres carrés, avant de doubler rapidement. Quant à la vinification, l'association fait appel à Bruno Lupin, vigneron à Frangy, tandis que les béné-

voles se chargent des vendanges. « *Nous sommes partis de presque rien pour relancer l'activité, insiste Pierre Lachenal, et nous avons replanté exclusivement de l'Altesse. Ce cépage, l'un des plus répandus en pays de Savoie, avait été identifié comme le plus intéressant à cultiver sur les parcelles, au regard de l'histoire qui le lie au territoire, mais aussi pour les arômes qu'il offre au vin. Je suis un grand amoureux de l'Altesse !* » Tellement, d'ailleurs, que Pierre Lachenal a eu l'idée de relancer la « *Route de l'Altesse* », soit la traversée une fois par an, sur le lac, d'une dizaine de barques traditionnelles en acajou, emmenant chacune à leur bord un tonnelet de vin pour le partager une fois arrivé à Annecy.

Double page: Vignes de Veyrier-du-Lac, route de la Corniche, mai 2025 © Anthony Denizard
Ci-dessous: Pied de vigne © Clémentine Jouvenceau
Vignoble vers Chavoire, Ernest et Auguste Pittier, 1899-1922, Arch. dép. Haute-Savoie, 57 Fi 419



« Nous sommes partis de presque rien pour relancer l'activité et nous avons replanté exclusivement de l'Altesse. »

[Pierre Lachenal]

Les Grandes Suites

À Veyrier-du-Lac, on dénombre désormais un hectare et demi de vignes, cultivées par un duo de jeunes vignerons professionnels, Cyril Andrez et Ylan Mathieu, pour une production de trente hectolitres environ. L'étiquette qui orne élégamment les bouteilles affiche l'intitulé de la cuvée, *Les Grandes Suites* — en hommage au nom que portent les falaises de Veyrier-du-Lac, mais aussi à l'avenir qu'offre ce domaine. Comme si ce vin cajolait toujours un peu l'ivresse d'un vieux rêve et l'héritage de la terre...



À Menthon-Saint-Bernard, le vivant au service des vignes

Les dernières vendanges du XX^e siècle sur les parcelles du château de Menthon-Saint-Bernard remontent à la période qui précède la Seconde Guerre mondiale, et il a fallu attendre 2017 pour refermer cette longue parenthèse. La reprise de l'activité est le résultat de l'effort conjugué d'un vigneron haut-savoyard, Florent Héritier, et des propriétaires du château, Maurice et Pierre-Henri de Menthon. Voici l'histoire d'un vin qui s'apprête à écrire une nouvelle et belle page du récit viticole en pays de Savoie.

D'une promenade à la viticulture, il n'y a qu'un pas...

Florent Héritier, 48 ans, a fait ses gammes de vigneron du côté de Frangy, où il cultive encore la vigne sur quatre hectares. S'il confie avoir appris le métier avec son grand-père, l'initiative de produire du vin sur les coteaux du château de Menthon-Saint-Bernard est le fruit de promenades avec son beau-père, André Marinoni. « *L'anecdote est savoureuse, évoque-t-il. Mon beau-père est de Menthon-Saint-Bernard, et on se baladait souvent après les repas du dimanche, aux abords du château. Je lui avais parlé de mon envie de replanter de la vigne, ici même, sur les coteaux, car je savais qu'elle avait prospéré dans le passé. À force d'en plaisanter, le rêve a pris forme et nous sommes allés voir les propriétaires, la famille de Menthon qui a étudié le dossier avec nous, s'est montrée enthousiaste et nous a accompagnés dans ce projet. Nous avons donc créé une association, baptisée le Clos du Château, et planté les premières rangées de vignes.* » Six ans plus tard, soixante hectolitres sont produits à partir des cépages traditionnels de Savoie, pour un domaine labellisé Agriculture biologique et Demeter, respectant les normes de la Biodynamie (voir page de droite).

À déguster passionnément

La cuvée de Rouge, « Les Côtes », présente des cépages de Mondeuse noire, de Douce noire et de Gamaret, tandis que le Blanc se compose des cépages d'Altesse en majorité, de Mondeuse blanche, de Gringet, de Jacquère et de Viognier. Les sols argilo-calcaires et la présence de mollasses qui affleurent sur le terrain vont conférer des marqueurs spécifiques à ce vin, notamment des notes minérales et pierres

de fusil, où prédominent des arômes de pêche et d'amande, avec une belle tension acide qui structure l'ensemble. Raison pour laquelle le vin de Florent Héritier est si demandé sur les tables des restaurants gastronomiques: en deux ans seulement, il s'est imposé comme une référence dans la région, voire même un « ambassadeur » des vins de Savoie.

La diversité au service de la vigne

Mais les vignes de Florent Héritier cachent un autre secret, moins visible et cependant tout aussi essentiel dans la relation de l'homme à la grappe, et de la grappe au sol. C'est une démarche respectueuse de la nature, qu'il décrit en ces termes: « *Je crois à la diversité et à l'équilibre dans ma façon de travailler avec les sols. L'un ne va pas sans l'autre. Je considère que mon métier repose sur le respect du vivant, sur le foisonnement des micro-organismes présents dans le sol, et sur leur complémentarité avec la vigne. Les arbres jouent aussi un rôle prépondérant dans cette approche.* » Ce projet de « vitiforestierie » consiste en la plantation de 80 arbres sur les terrasses viticoles, au cœur des vignes: pommiers, pruniers, cerisiers, poiriers, châtaigniers et tilleuls commencent à croître en vue d'enrichir les sols. « *Nous avons aussi recréé des mares, ajoute Florent Héritier, ainsi que 35 nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris qui sont les alliés de la vigne en chassant les rongeurs. À noter qu'une bergère vient aussi faire paître ses moutons. C'est ma philosophie sur ce domaine, j'entends contrebalancer le travail en monoculture de la vigne par l'apport d'un maximum de plantes, d'insectes et d'animaux, et je dois dire que ça fonctionne plutôt bien ! Sans doute même que ça se ressent dans l'harmonie du vin.* »

Double page: Vignes du château de Menthon-Saint-Bernard, mai 2025 © Anthony Denizard
Page de droite: La biodynamie des vignes, 2025 © Clémentine Jouvenceau



« Je considère que mon métier repose sur le respect du vivant, sur le foisonnement des micro-organismes présents dans le sol, et sur leur complémentarité avec la vigne. »

[Florent Héritier]



Qu'est-ce que la Biodynamie ?

L'agriculture biodynamique, plus communément appelée « biodynamie », est un système de production agricole apparu en 1924, de plus en plus pratiqué dans la viticulture. Inspirée des écrits de Rudolf Steiner et pionnière du courant agricole biologique, cette pratique insiste sur l'importance de préserver et régénérer les sols, de veiller à la bonne santé des écosystèmes, de ne pas avoir recours aux intrants chimiques (pesticides, insecticides, fongicides...) et d'utiliser des préparations fertilisantes à base de matières organiques. Dans le cadre de la viticulture, ces mélanges vont apporter à la vigne divers compléments dont elle a besoin au cours de sa croissance, tout en fortifiant les ceps. Les cycles lunaires revêtent aussi leur importance, puisque la lune dite « croissante » favorise la vitalité des plantes (le viticulteur choisira donc de planter un pied de vigne lors d'une lune croissante).



PRIORITÉ AUX PIÉTONS !

Depuis maintenant plusieurs années, certains mots agissent à la fois comme de véritables épouvantails et comme des arguments incontournables des politiques urbaines. « Piétonnisation » est assurément l'un d'eux. Visant à améliorer l'appropriation de la ville par ses habitants, à lutter contre la pollution, à contribuer au confort sonore et visuel, la piétonnisation s'accompagne de projets de végétalisation et de transformation paysagère qui entendent adapter la ville au réchauffement climatique. Privilégier les mobilités douces sur la voiture relèverait-il du « grand remplacement », ou serait-ce le signe d'un nouveau dynamisme des centres-villes ? Retour sur trois exemples menés actuellement en Haute-Savoie.



Annecy: apaiser les espaces au profit des piétons

La piétonnisation ne date pas d'hier, disent ceux qui ont connu les grandes métamorphoses d'Annecy voilà plus de cinquante ans. La cité lacustre fut en effet une ville pionnière en France dans l'émergence de zones piétonnes, interdisant aux véhicules de circuler dans les quartiers autour du Puits Saint-Jean, le Pâquier et Notre-Dame, dès 1976, sous l'impulsion du maire Charles Bosson. Le chapitre en cours s'écrit désormais sur les espaces bordant l'ancien haras.

Mobiliser l'espace public

Confié à l'agence de paysagistes-concepteurs ADP Dubois, le projet remonte à 2023 lorsque l'équipe municipale d'Annecy souhaitait articuler les nouvelles fonctions d'accueil du haras avec le flux de la rue Carnot. « Il apparaissait intéressant de

pouvoir s'appuyer sur la rue de la Paix, en mobilisant des espaces publics qui avaient peu évolué, ces dernières décennies, et où prédominait la circulation routière, explique Anne Perrot, responsable du projet pour l'Agence ADP. Acter le choix d'ouvrir cette rue aux piétons, c'était réaliser une jonction cohérente avec d'autres espaces sans voiture au cœur d'Annecy et continuer à créer des trames douces dans la ville. » Le projet de piétonnisation de la rue de la Paix et de réhabilitation de l'extrémité de la rue Carnot et de la place de François de Menthon part ainsi de l'idée qu'il est nécessaire de créer une épaisseur plantée sur toute la rue, tout en conservant des sections disponibles pour les entrées charretières, afin que les riverains puissent accéder en voiture à leur domicile, et que les véhicules prioritaires puissent intervenir efficacement.

À gauche: entrée de la rue de la Paix, avril 2025
À droite: rue du Président Favre, avril 2025
© Anthony Denizard
Ci-dessous: place de la Libération, 1969



L'expérimentation des zones piétonnes à Annecy

L'amorce des zones piétonnes à la fin des années 1970 et au début des années 1980 à Annecy marque un tournant dans l'histoire de la commune, résultant d'un contexte bien particulier où le centre-ville est submergé de véhicules. Cet encombrement nuit à la qualité de vie des habitants ainsi qu'à l'attractivité touristique, au moment même où une prise de conscience insiste sur les bénéfices de réduire drastiquement la pollution et le danger pour les piétons, tout en encourageant les déplacements à pied et en vélo. C'est donc un ensemble de facteurs qui pousse Charles Bosson (maire d'Annecy entre 1954 et 1975), puis son successeur, André Fumex (maire de 1975 à 1983), à devenir les grands artisans de cette expérience urbaine pour réaliser les aménagements connus sous le nom de « croix piétonne ». Ils actent le choix de limiter ou d'interdire les véhicules dans de nombreux secteurs, dont les rues Sainte-Claire, Carnot, Perrière, et autour du Palais de l'Isle, tandis que des parkings sont ouverts en périphérie proche (notamment celui de la place Sainte-Claire et de Bonlieu en 1981). À l'évidence, l'objectif d'une telle politique participe aussi d'une valorisation du patrimoine historique, le rendant davantage visible, accessible et apaisé. Si beaucoup de commerçants et de riverains affichent leur méfiance ou s'opposent au projet de piétonnisation, redoutant une diminution de l'activité, c'est tout le contraire qui se produit : la fréquentation dans les magasins croît de manière exponentielle et la qualité de vie s'en trouve améliorée. À la fin des années 1980, le bilan est jugé positif, et l'extension des zones piétonnes à d'autres secteurs de la ville peut débuter.



Trois questions à Anne Perrot, paysagiste-concepteur

[Paysages]

Anne Perrot, comment la piétonnisation est-elle vécue par les habitants en amont de tels projets ?

[Anne Perrot]

Toutes les villes de France sont aujourd'hui concernées par l'énorme enjeu des mobilités douces, par l'évolution des modes de déplacement intra-urbain, et chaque projet de piétonnisation implique de modifier profondément la perception et les représentations de la ville par ses habitants. À titre d'illustration, les commerçants demeurent souvent les plus réfractaires à la transformation de l'espace public alors même qu'il est rationnellement prouvé que le chiffre d'affaires des commerces concernés par la piétonnisation augmente une fois le chantier terminé. Et pourtant, lors des réunions publiques, les commerçants dans leur majorité affichent leurs craintes, leurs doutes et leur mécontentement vis-à-vis des projets. Nous, maîtres d'œuvre, pouvons comprendre et anticiper ces

craintes, mais ce que nous cherchons à transmettre, c'est le besoin d'organiser un partage plus équitable et plus équilibré de l'espace. La piétonnisation, c'est d'abord un récit de l'urbain où chacun à sa place.

[Paysages]

Quelle vision avez-vous d'une zone piétonne ?

[Anne Perrot]

Si l'on piétonnise, c'est d'abord parce que la voiture a eu trop d'impact sur le milieu urbain au cours des cinquante dernières années. Nous sommes tous d'accord pour dire que la voiture a une emprise considérable sur la ville, mais il faut préciser que c'est une emprise monofonctionnelle : une voiture, soit elle roule, soit elle est arrêtée, c'est On-Off. Elle exige le développement de voiries stériles, sources d'îlots de chaleur supplémentaires en été. La piétonnisation, c'est tout le contraire, c'est un espace propice à une multitude d'usages, de pratiques, d'appropriation de l'espace public,

favorables au développement de la nature en ville, où l'on peut choisir d'être à pied, à vélo, en trottinette ou sur un banc. C'est une autre manière de vivre la ville, avec davantage de poésie, je le crois.

[Paysages]

Comment parlez-vous de piétonnisation dans les réunions publiques ?

[Anne Perrot]

Je ne parle plus de piétonnisation justement, ou le moins possible ! Au lieu d'empiler des concepts techniques adossés à un vocabulaire fonctionnaliste, je préfère évoquer des rues qui deviennent jardins, des espaces bruyants qui deviennent apaisés, et où du lien se crée entre habitants. Des espaces qui sont aussi vecteurs de fraîcheur en été. Cela suscite un peu plus de cohésion, d'enthousiasme, et d'imaginaire positif dans nos projets.

Annemasse

La piétonnisation est l'un des projets emblématiques menés par la municipalité d'Annemasse qui s'inscrit dans une projection globale d'harmoniser les mobilités douces, et notamment d'articuler les zones nouvellement piétonnes avec la ligne de tramway. Ville historiquement très « minérale », très bétonnée, où prédomine la voiture dans les modes de déplacement, l'équipe municipale — emmenée par le maire Christian Dupessey — a placé parmi les priorités de son mandat un grand plan de piétonnisation, corrélée d'une végétalisation massive de l'espace public. Il en résulte un pari audacieux, visant à interdire aux véhicules motorisés cinq rues principales de la commune, très passantes, entre la mairie et le quartier de la gare (rue du Commerce, rue Paul Bert, rue René Blanc, avenue Pasteur et rue des Vétérans). Paysages est allé à la rencontre de Michel Boucher, premier adjoint au maire d'Annemasse, et fervent partisan de cette métamorphose.



[Paysages]

Comment est née la volonté de piétonniser le cœur d'Annemasse ?

[Michel Boucher]

Nous avons amorcé une préfiguration en 2022 pour transformer trois rues en zone piétonne, auxquelles s'ajoutent deux rues supplémentaires, avec un aménagement dit de façade à façade, soit l'idée de retravailler complètement la rue d'un pied d'immeuble à l'autre pour ouvrir l'espace au maximum. En tout premier lieu, nous avons lancé une phase de concertation avec les riverains et les commerçants qui s'est avérée riche en échanges. La chance que nous avions venait du fait que ce projet reposait sur une vraie demande des habitants d'Annemasse, et que nous voulions obtenir une articulation cohérente avec le tramway. Passée la phase de concertation, nous avons mis en place une commission d'indemnisation pour les commerçants, afin d'atténuer la diminution de leur chiffre d'affaires au cours de la période des travaux.

[Paysages]

Ces projets de piétonnisation sont en effet des chantiers plus lourds qu'ils n'y paraissent ?

[Michel Boucher]

Oui car, outre le coût, la complexité de ces chantiers tient au fait de déplacer les réseaux souterrains, les conduites de gaz, les réseaux d'assainissement, l'électricité, la fibre, les réseaux secs, ce qui représente en définitive des chantiers importants et délicats. Nous ne voulions pas mettre les habitants devant le fait accompli, raison pour laquelle nous avons beaucoup œuvré en amont pour expliquer l'étendue des travaux, qui concernent quand même cinq rues majeures en centre-ville. En qualité d'élu, il nous faut jouer sur le positif, donc sur l'ensemble des bénéfices que repré-

À gauche: allée Luchino Visconti, avril 2025
À droite, de haut en bas: avenue de la République, avenue Pasteur, rue du Commerce et place de l'Hôtel de ville, avril 2025
© Anthony Denizard

« On change la physionomie d'une ville en faisant évoluer les usages »

[Michel Boucher]
maire adjoint
d'Annemasse

sente à long terme un tel projet. Le premier atout, c'est l'apaisement de la circulation, la création de lien social, le verdissement de la ville, l'embellissement et le confort de notre cadre de vie. L'équipe municipale n'a cessé de le répéter: on assume de transformer la ville, de réduire la place et l'emprise de la voiture, pour gagner en tranquillité publique. Moins de pollution, moins de bruit, moins de tensions. C'est aussi une relation retrouvée avec la nature en milieu urbain, grâce à la végétalisation et des sols qui respirent.

[Paysages]

Ce changement de la physionomie d'Annemasse est perçu comment, au sein des habitants ?

[Michel Boucher]

Soyons honnêtes, Annemasse ne brille pas forcément par des qualités architecturales qu'on peut retrouver dans d'autres villes du département, dont certaines héritent d'un centre historique, pittoresque et attrayant. L'identité d'Annemasse est liée au béton et son héritage au fonctionnalisme, c'est un fait, c'est son histoire, il faut partir de là. Pour changer l'esthétique de la ville, nous devons partir des usages, et montrer que des améliorations sont possibles, grâce à la création de nouveaux parcs en ville, de zones libérées de la voiture, d'espaces de respiration. On change la physionomie d'une ville en faisant évoluer les usages. Lutter contre les nuisances sonores et visuelles qu'induit la voiture, c'est le besoin exprimé par les habitants lors des élections, et on le ressent dans les réunions publiques. À Annemasse, le Léman Express est une réussite, de même que la ligne de tramway, tandis que la pratique du vélo est en croissance exponentielle, et il ne manquait donc qu'une vraie politique de zones piétonnes pour harmoniser le tout. Nous y voilà !

Une vieille histoire ?

Le concept de zones piétonnes est né au cours de l'après-guerre, lors du 8^e Congrès international d'architecture moderne de 1951, où l'espace du piéton est théorisé comme l'expression de sociétés ouvertes et démocratiques, à une époque où l'automobile connaît pourtant un essor fulgurant. Si les centres industriels de la Ruhr (Essen, Wuppertal, Cologne, Düsseldorf) sont précurseurs de ce phénomène au début des années 1960, il faudra en réalité attendre les années 1970 pour que certaines grandes villes se lancent dans des expérimentations de vastes zones dites « piétonnes ». Bologne, en Italie, et Munich, en Allemagne, incarnent des municipalités pionnières en Europe, imitées progressivement par d'autres grandes villes européennes. Les bénéfices environnementaux et sociaux des politiques de piétonnisation apparaissent aussi à cette période pour s'opposer au paradigme du tout-voiture en milieu urbain. L'histoire balbutie ensuite jusqu'aux années 1990 et 2000, lors desquelles la piétonnisation s'affirme comme un dispositif phare à l'échelle locale. Le tableau ci-dessous recense le nombre de villes, en Allemagne de l'Ouest, au Royaume-Uni et en France, ayant adopté un ou plusieurs secteurs piétons entre 1960 et 1982, preuve de l'engouement pour ce dispositif.

	1960	1970	1980/82
RFA	35	110	300
Royaume-Uni	0	20	108
France	0	7	266



Avoriaz la visionnaire

Le concept d'une station intégralement piétonne à Avoriaz est né dans l'esprit de Jean Vuarnet, ancien champion olympique de ski de Descente (1933-2017), au cours des années 1960. Polyvalent et génial sous bien des aspects, Jean Vuarnet considérait que la magie d'Avoriaz résidait dans la possibilité de partir à ski de chaque logement et ainsi pouvoir éliminer les effets néfastes des véhicules en station. Il prenait par ailleurs à contre-pied les logiques d'une époque pompidolienne où la voiture était reine, les routes démultipliées partout sur l'ensemble du territoire, et notamment dans les stations touristiques. Mais l'histoire fut loin d'être un long fleuve tranquille ! Et le succès que l'on connaît actuellement à Avoriaz 1800 n'a pas toujours été au rendez-vous, essayant dans le passé doutes et critiques sur ses innovations en matière de mobilités. Retour sur le développement d'une station pionnière pour le tout-piéton, imitée désormais par de nombreux villages en Europe.



Une idée de génie... très critiquée à l'époque

« Jean Vuarnet, et l'architecte Jacques Labro qui a réalisé les plans de la station d'Avoriaz, ont été les premiers à se poser la question du gravitaire dans l'urbanisme, soit le principe de pouvoir jouer avec l'architecture pour faciliter les déplacements des usagers. » relate l'architecte Simon Cloutier, enfant du pays d'Avoriaz. « Des ascenseurs publics au sein des bâtiments sont installés pour jouer avec la déclivité de la station, articulés avec des raccourcis, des courives et des rues qui donnent directement sur les remontées mécaniques, en complément de calèches qui sillonnent le village. Et donc, dès sa création, Avoriaz se veut une station complètement piétonne, sans trottoirs ni espaces de stationnement. C'était une idée

de génie, mais très décriée à l'époque. » Si décriée, dans les années 1960, qu'aucune banque française n'accepte de soutenir le projet, et les fondateurs doivent donc se tourner vers des investisseurs belges. L'idée était aussi de composer avec la superficie de la station, relativement ténue, afin que toutes les distances demeurent praticables pour les piétons, qui peuvent la traverser en quinze minutes. Chaque samedi, en saison, l'échange de flux est d'environ 24 000 personnes à Avoriaz, ce qui exige une logistique bien rodée, résultat d'une histoire mouvementée.

Voie noire et voie blanche

Car de 1966 à 1973, l'accueil touristique balbutie à Avoriaz : les résultats économiques ne sont pas au rendez-vous, les magasins

Double page : station d'Avoriaz, sur le territoire de Morzine © François Deladerrière



« Ce village questionne notre relation à l'espace, aux loisirs, à la vie quotidienne. »

[Simon Cloutier]



peinent à vendre, le projet menace de périliter. Mais c'est sous-estimer l'opiniâtreté de Gérard Brémont, l'un des hommes à l'origine de la station d'Avoriaz, fondateur du groupe Pierre et Vacances, qui va s'appuyer sur les dispositifs fiscaux incitant les particuliers à investir massivement dans les résidences de tourisme, tout en dynamisant la station. Passionné de jazz et de cinéma, Gérard Brémont crée le Festival international du film fantastique d'Avoriaz, qui connaîtra un succès retentissant, permettant d'accueillir en même temps des familles, des skieurs, des vedettes du septième art, et ainsi propager l'idée réussie d'un village sans voiture. De fait, Avoriaz est alors la seule station piétonne en Europe et commence à faire des émules, les Suisses, les Autrichiens, les Scandinaves la prennent en exemple. La perception de la piétonni-



sation change radicalement : elle symbolise un espace au service du tourisme, du sport d'hiver et d'été, de l'activité commerciale et de la convivialité. Le transport par câbles qui relie Morzine à Avoriaz joue le rôle de sas, transformant l'automobiliste en piéton par le truchement d'une césure efficace, la « voie noire » devient la « voie blanche », soit un village où la neige triomphe de la route. L'esthétique de son architecture — dénommée « architecture mimétique » — séduit également, tandis que des subterfuges sont progressivement trouvés pour les véhicules prioritaires : les gendarmes, les pompiers, les éboueurs disposent chacun d'une dameuse adaptée à leurs interventions.

Se poser les bonnes questions

La morphologie de la station évolue au gré des décennies, avec une révolution au cours des années 2010 et la création de 600 logements, d'un centre aquatique, d'une halle commerciale, l'arrivée de nou-

« Dès sa création, Avoriaz se veut une station complètement piétonne, sans trottoirs ni espaces de stationnement »

[Simon Cloutier]

veaux débrayables et d'un centre médical. « Le concept d'Avoriaz, qui est à mon sens un pari réussi, se réjouit Simon Cloutier, repose sur la façon dont ce village questionne notre relation à l'espace, aux loisirs, à la vie quotidienne. Pour un architecte et un urbaniste, c'est très inspirant, dans la mesure où l'on s'efforce de penser les circulations et les usages comme un tout, comme un seul ensemble global, harmonieux, permettant de dépasser le seul aspect fonctionnel et

broyant qu'incarne le déplacement motorisé. En réalité, la piétonnisation oblige à se poser les bonnes questions sur l'aménagement du territoire, elle implique de voir différemment notre lieu de vie, avec une autre temporalité dans l'exécution des tâches, un autre rapport à l'autre, aussi, moins agressif, moins individualiste. Avoriaz a été un village précurseur de ce phénomène que l'on reproduit désormais un peu partout, et c'est tant mieux ! »

À LA FORCLAZ, OUVREZ LES VANNES !

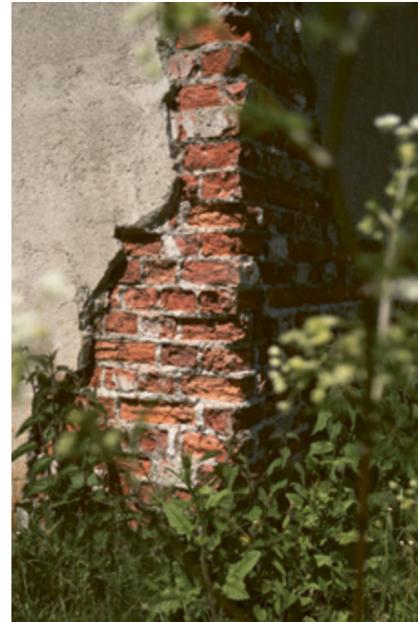
Au cœur du Chablais, entre la vallée d'Aulps et le Val d'Abondance, le col du Grand Taillet — 1041 mètres à son point culminant — n'est sans doute pas le plus célèbre de Haute-Savoie, mais présente le mérite d'avoir accueilli le tout premier dispositif de pompage-turbinage en France. Cet ouvrage hydroélectrique, construit à la fin du XIX^e siècle, arrêté juste avant la Seconde Guerre mondiale, demeure emblématique d'un système d'énergie renouvelable avant l'heure. Un bassin de rétention permettait de conserver un important volume d'eau, pompé préalablement dans la Dranse, relâché ensuite dans les conduites forcées afin de produire de l'énergie et alimenter ainsi les villes d'Évian et de Thonon-les-Bains. La commune de La Forclaz a désormais la volonté de réhabiliter les bâtiments tombés en désuétude, en vue de les transformer en lieu éducatif et pédagogique à destination des touristes, des scolaires et des locaux.



« Préserver et valoriser le patrimoine local »

Cette infrastructure, située sur la route conduisant au Belvédère de Tréchauffé, symbolise un précieux témoignage de la production énergétique au début du XX^e siècle : le pompage remplissait le bassin au cours de la journée, avant de libérer l'eau le soir, lors des besoins en énergie, vers l'usine de Chevenoz. La réhabilitation de la maison des vannes et du bassin de La Forclaz sera désormais le point de départ d'une route qui permettra de découvrir les sites hydroélectriques de Bonnevaux, Bioge, Brevon et Chevenoz, ainsi que le barrage du Jotty. « Ce qui nous intéresse, dans ce projet, c'est l'idée de préserver et de valoriser notre patrimoine local, explique Maryse Grenat, maire de La Forclaz. C'est également une manière de sensibiliser le

Double page : détails de la maison des vannes et bassin de rétention d'eau de La Forclaz, mai 2025
© Anthony Denizard



public à l'histoire hydroélectrique du Chablais, et à l'histoire industrielle de notre région à la fin du XIX^e siècle. Enfin, ce projet représente une offre culturelle intéressante et alternative, que ce soit pour les touristes ou pour les habitants. »

Un travail collectif au service de l'Histoire

À l'origine de ce projet, il faut saluer l'intervention de Samir Mahfoudi, attaché de conservation du patrimoine pour le Conseil général de la Haute-Savoie, co-auteur d'un inventaire du patrimoine de l'eau en Pays de Savoie qui a éclairé les élus de La Forclaz sur la richesse du patrimoine historique en matière d'énergie hydraulique. Le CAUE a aussi accompagné la commune dès l'amorce du projet, afin de séquencer les différentes étapes d'une réhabilitation



« Quand j'étais petite, ce grand bassin servait de piscine pour les locaux ! Il a eu plusieurs vies. Il servira maintenant de réserve d'eau pour les pompiers et de refuge pour la biodiversité. »

[Maryse Grenat]

dont le coût total s'élève à 300 000 euros. Notons aussi la mobilisation d'une multitude de partenaires locaux, très impliqués, tels que la Communauté de communes du Haut-Chablais et les médiateurs du Géopark. Les élèves des établissements scolaires de La Forclaz et de Chevenoz vont par ailleurs réaliser un film sur l'histoire et le fonctionnement de l'infrastructure, alors que ceux de Bons-en-Chablais seront amenés à concevoir une maquette pédagogique. En somme, un travail d'équipe au service de l'Histoire et de son héritage.

Réserve d'eau

« Bien entendu, ajoute Maryse Grenat, pour faire découvrir la maison des vannes, il nous fallait des équipements hydrauliques, qui sont onéreux et difficiles à trouver. Heureusement, EDF nous a fait le don d'une vanne

pour l'exposer et pouvoir expliquer son fonctionnement auprès du public. » Un accès pour les personnes à mobilité réduite a été pensé, tandis que le bassin, autre pièce maîtresse du projet, doit à présent être curé, nettoyé, muni d'une nouvelle étanchéité. « Quand j'étais petite, confie Maryse Grenat, ce grand bassin servait de piscine pour les locaux ! Il a eu plusieurs vies. Il servira maintenant de réserve d'eau pour les pompiers et de refuge pour la biodiversité. On nous a aussi demandé s'il était possible, à terme, de remettre en service l'infrastructure pour produire de l'énergie. Mais il faudrait pour cela remettre les conduites forcées en état, et aussi les installations de pompage-turbinage... Ce serait un beau projet, à l'heure des énergies renouvelables ! »



« LES COMMUNS FONCIERS SONT DES EXEMPLES FASCINANTS DE DÉMOCRATIE LOCALE »

Double page: Chamonix-Mont-Blanc, fusion entre mappe sarde et photographie aérienne
© Archives départementales de Haute-Savoie
Ci-dessous: Portrait de Jean-François Joye

Depuis le mois de janvier, la Fondation de l'Université Savoie Mont-Blanc pilote un programme de recherche qui entend démontrer toute la valeur d'un système ancestral connu sous le nom de « communs fonciers » ou de « communaux ». Ceux-ci existent depuis des siècles et prennent des formes diverses selon les régions où ils opèrent. Méconnus, souvent méprisés par les institutions et oubliés au profit des mécanismes de la propriété privée, ces modes de gestion sont néanmoins en train de renaître dans plusieurs régions de France. Explications avec Jean-François Joye, docteur en droit public et l'un des codirecteurs de la chaire Valcom, « Valoriser les communs fonciers ».



[Paysages]

Jean-François Joye, de quelle façon définiriez-vous les communs fonciers ?

[Jean-françois Joye]

Il faut d'abord avoir en tête que les communs fonciers relèvent d'une forme de gestion territoriale avec des bases très anciennes, qui remontent au Moyen-Âge, voire un peu avant, et qui précèdent la naissance de l'État moderne. Le Code civil napoléonien, puis l'avènement du monde moderne libéral, porté par la glorification de la propriété individuelle, ont éclipsé les communs fonciers et d'autres formes de propriété existante. Pourtant, on parle de plusieurs milliers de communs fonciers encore en activité aujourd'hui.

Les cadastres nous indiquent environ 30 000 sections de communes, qui vont d'une superficie de quelques mètres carrés à plusieurs centaines d'hectares. Si ces systèmes ont été oubliés, ils n'ont pas disparu pour autant, et on assiste aujourd'hui à leur résurgence.

[Paysages]

Comment en êtes-vous venu à vous intéresser à cette question des « communs fonciers » ?

[Jean-françois Joye]

Je m'intéresse depuis longtemps aux enjeux d'aménagement, plus particulièrement aux sujets qui touchent la protection de l'environnement et à notre manière d'habiter un territoire. Pour être plus précis: comment habiter convenablement, durablement, collectivement un territoire donné. À titre personnel, il y a aussi une réflexion sur la question de la propriété à notre époque. Le discours dominant et institutionnel perçoit les communs fonciers comme un système obsolète, archaïque, dépassé, alors que, quand on s'y intéresse dans le détail, on voit qu'il relève de réalités bien vivantes, bien organisées, et qui répondent en outre à de nombreux défis contemporains, comme la gestion des ressources, l'économie locale, la souveraineté alimentaire, la préservation de la biodiversité, l'adaptation des territoires à l'heure du dérèglement climatique...

[Paysages]

Qui composent ces communs fonciers et comment ces personnes s'organisent-elles ?

[Jean-françois Joye]

Les effectifs de ces communs sont issus d'un spectre sociologique assez large. On retrouve des agriculteurs, des propriétaires fonciers, des chasseurs, des amoureux de la nature, des retraités, des groupes sociaux qui partagent un même désir de protéger et d'animer le territoire. Ils ont la charge de gérer des espaces extrêmement variés, des forêts, des prairies, des cours d'eau, des alpages... Sans compter que l'organisation, les instances, la nature de ces communautés varient considérablement selon les régions. Dans la vallée de Chamonix, par exemple, c'est l'hérédité qui prévaut, les communs sont transmis au sein de la famille, tandis que dans d'autres régions de France, c'est le lieu de vie qui prime, comme si vous en étiez le « copropriétaire ». Il faut bien comprendre que ces systèmes sont nés d'arrangements trouvés

« Ils relèvent de réalités bien vivantes, bien organisées, et qui répondent en outre à de nombreux défis contemporains, comme la gestion des ressources, l'économie locale, la souveraineté alimentaire, la préservation de la biodiversité, l'adaptation des territoires à l'heure du dérèglement climatique... »

[Jean-François Joye]

[Paysages]

Donc, ces systèmes permettent aussi bien d'entretenir des traditions, des coutumes et des modes de vie que de gérer efficacement les ressources d'un territoire ?

[Jean-françois Joye]

Je dirais d'abord que l'existence de ces communs fonciers rejoint beaucoup des besoins élémentaires de n'importe quelle

société. Le besoin de se nourrir, de se protéger, de se chauffer, d'aménager un territoire, de le comprendre dans toute sa complexité et sa vulnérabilité. Ces besoins sont tout aussi prégnants aujourd'hui qu'hier. J'ajouterais que ces communs fonciers créent du lien social, participant pleinement à la vie des villages et de la ruralité, et il suffit de voir la convivialité qui règne lorsque leurs membres se rassemblent ! En somme, la question existentielle d'un groupe social demeure toujours la même: comment s'organiser pour vivre le mieux possible sur un espace donné ?

[Paysages]

Revenons à la création de la chaire Valcom, comment se structure-t-elle ?

[Jean-françois Joye]

La chaire a été lancée cette année par Olivier Chavanon, maître de conférence en sociologie, et moi-même, à la Caisse des Dépôts et Consignation, ce qui montre que les pouvoirs publics prêtent une attention sincère à nos travaux. Je tiens ici à saluer le

rôle du CAUE de Haute-Savoie qui a été un des tout premiers acteurs impliqués dans ce projet. Notre rôle est d'exhumer l'histoire et la matrice de ces communs fonciers, de mettre en lumière un système médian entre communisme et capitalisme, une gestion qui n'est ni individualiste ni collectiviste, et peut permettre de répondre à de nombreuses crises. On espère désormais convaincre les élus et les services de l'État que la suppression de ces communs fonciers, ou leur récupération par les communes, nuirait à des solidarités locales, à un bénévolat et une mobilisation qui permettent d'entretenir des sites naturels complexes. C'est un fait: les communs fonciers délestent les communes de certaines charges fastidieuses. Avec la chaire, on cherche à valoriser les bénéfices d'un échelon « intra-communal » à une époque où les communes intensifient leur développement intercommunal. Dans l'animation et la gouvernance de ces communs fonciers, il y a quelque chose de vraiment enthousiasmant, et je dirais même de très inspirant pour les élus.

UN FESTIVAL ALPIN POUR PROTÉGER LES GLACIERS

Les Alpes connaissent un réchauffement climatique de plus de 2° Celsius depuis la moitié du XIX^e siècle, ce qui correspond au double du réchauffement subi sur le reste du territoire national. Conséquence, les glaciers alpins fondent à une allure vertigineuse, avec une réduction de près de 40% de leur surface depuis 1850 et des perspectives bien sombres... On estime que d'ici la fin du siècle, les Alpes pourraient voir l'effacement de 80% de leurs glaciers. Comment appréhender la disparition accélérée de ce monde féérique ? Comment comprendre ce qui naîtra par la suite, sur ces immenses surfaces de retrait glaciaire, et comment, en outre, parler à tous de l'importance de préserver ces nouvelles zones de biodiversité ? C'est tout l'enjeu du festival Agir pour les glaciers, qui s'est tenu du 20 au 22 mars 2025 à Bourg-Saint-Maurice, afin de porter un message plein d'optimisme et de volontarisme. Rencontre avec Jean-Baptiste Bosson, glaciologue et fondateur de l'association Marge Sauvage, à l'initiative de la première édition de ce festival.

[Paysages]

Jean-Baptiste Bosson, pouvez-vous nous dire comment est né le projet de ce festival international, « Agir pour les glaciers » ?

[Jean-Baptiste Bosson]

Avant tout d'une volonté d'échapper au marasme ambiant et à la négativité, de sortir de la répétition des mauvaises nouvelles concernant l'environnement, et de la perte de sens des combats écologiques. Je crois qu'il est possible de renverser la situation, aussi difficile soit-elle, tout en demeurant lucide. Une question m'animait aussi : comment contribuer, collectivement, à trouver des solutions pour le climat, dans la joie, avec de l'art et de la science ? Un festival pouvait répondre à cela. Quant à l'idée et à la mise en œuvre, je dois concéder que j'avais été très impressionné par le festival « Agir pour le vivant ». Son fondateur, Alain Thuleau, m'avait dit : « Quand est-ce qu'on lance un festival du même nom sur le

thème des glaciers ? » Nous nous sommes donc associés avec d'autres partenaires, comme Aircoop, la Banque des Territoires, les communes de Bourg-Saint-Maurice et des Arcs pour que cet événement puisse voir le jour !

[Paysages]

On sent que ce festival est aussi un moyen de parler à tous, initiés comme néophytes, de l'avenir des glaciers ?

[Jean-Baptiste Bosson]

Il apparaît de plus en plus évident que la somme des articles scientifiques, des reportages télé, des conférences et des colloques sur le sujet des glaciers ne mobilise plus assez. Un festival peut faire bouger les lignes dans la mesure où il touche à une multitude d'activités, très concrètes, où les participants sont forcément rendus acteurs, et qu'il cherche à rassembler la société, ou tout du moins une grande diversité de personnes. Le programme

Page de droite : Jean-Baptiste Bosson
Double page : première édition du festival
« Agir pour les glaciers » © Antoine Schmidt



« Ce festival ne doit pas être une simple vitrine d'initiatives, mais bien un catalyseur d'actions en faveur des glaciers, et la possibilité d'inventer un récit qui embarque avec lui un maximum de personnes. »

[Jean-Baptiste Bosson]

a été conçu pour accueillir des enfants, des spécialistes, des élus, la société civile, tous ceux qui veulent nous rejoindre ! Il y a des concerts, des tables rondes, des pièces de théâtre, des promenades philosophiques, des conférences scientifiques, des illustrateurs... Un festival reste synonyme d'espoir, de joie, de communion : tout ce dont on a besoin en ce moment pour appréhender différemment les tendances extrêmement alarmantes, et anxiogènes, dès lors qu'on parle du climat et de l'environnement...

[Paysages]

Par le biais de ce festival, vous prônez aussi justement des solutions innovantes, et des moyens d'action ?

[Jean-Baptiste Bosson]

Bien entendu. L'idée de ce festival est de rendre pérennes des initiatives et des prises de positions politiques marquantes. Raison pour laquelle le maire de Bourg-Saint-Maurice, commune qui abrite le festival, s'engage à ce que l'Aiguille des glaciers soit placée en Zone de Protection Forte. C'est-à-dire qu'un arrêté est pris avec l'État afin de protéger intégralement un périmètre donné et faire en sorte que la biodiversité puisse être étudiée, préservée, dans un contexte de retrait glaciaire. Car l'enjeu est aussi là, avec la fonte des glaciers : c'est toute une biodiversité primaire qui apparaît et que nous connaissons peu. Pelouses alpines, nouveaux lacs, nouveaux cours d'eau, habitats d'espèces qui se développent et se reproduisent, micro-organismes... Les engagements de ces deux communes savoyardes, Bourg-

Saint-Maurice et Les Arcs, montrent que certaines communes de montagne sont vraiment en train de s'approprier la question des glaciers, et donc d'une époque post-glaciaire qui pose beaucoup de questions. Je me félicite aussi de la présence de la ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, qui montre que l'État veut répondre présent sur ces enjeux. À noter enfin qu'il y a beaucoup d'entreprises du territoire, présentes au festival, qui s'investissent de manière remarquable pour nous accompagner. Ce festival ne doit pas être une simple vitrine d'initiatives, mais bien un catalyseur d'actions en faveur des glaciers, et la possibilité d'inventer un récit qui embarque avec lui un maximum de personnes.

[Paysages]

Lorsqu'on est glaciologue, comment vivre avec l'idée de la finitude de son objet d'étude favori, et de la fonte accélérée des glaces sur une majeure partie du globe ?

[Jean-Baptiste Bosson]

Il y a plusieurs approches. Je pense d'abord que l'on peut encore sauver une partie des glaciers, ou ralentir leur fonte, par l'atténuation des activités humaines sur le climat. Si l'on s'en tient à certains objectifs, on se laisse une chance. D'autre part, il nous faut prendre conscience que la nature qui surgit de ces zones immenses, ces espaces dénués de glace, sera riche d'écosystèmes nous permettant de mieux comprendre le monde et le vivant. Ce sont des écosystèmes d'une valeur inouïe pour les scientifiques. Enfin, je dirais que le seul combat

perdu d'avance est celui qu'on ne mène pas, et en ce qui me concerne, je demeure très inspiré par Morel, ce héros du roman de Romain Gary, dans Les Racines du ciel, qui continue de lutter, sans défaitisme ni amertume, pour sauver ce qu'il peut sauver malgré la cruauté des hommes. Je persiste à croire que le défi environnemental est l'un des plus grands, si ce n'est le plus grand, que l'humanité s'appête à affronter. Ce festival que nous organisons pose aussi cette question : comment peut-on participer, individuellement et collectivement, à réparer le monde ?

Qu'est-ce qu'une Zone de Protection Forte (ZPF) ?

Selon la nouvelle stratégie nationale des aires protégées, qui relève de la loi Climat et Résilience, la France s'engage dès 2022 à classer 30% de ses écosystèmes terrestres et marins en aire protégée, dont 10% en « Zone de Protection Forte ». Le décret ne saurait être plus clair : « Est reconnue comme zone de protection forte une zone géographique dans laquelle les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques sont absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées, et ce de manière pérenne. » Autrement dit, les pouvoirs publics ont l'obligation de protéger — voire de sanctuariser — ces espaces dans leur intégralité et avec la plus grande vigilance, en déléguant cette responsabilité au préfet de région.



RÉHABILITATION DU TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE... OU COMMENT RELIER L'ÉCLAT DU PASSÉ AUX USAGES DU PRÉSENT

La silhouette du téléphérique au crépuscule
© Maxime Delvaux

«Réalisation avant-gardiste, magnifiée par cette gare d'arrivée qui prend la forme d'un vaisseau de béton brut perché au-dessus du vide, le téléphérique est demeuré longtemps comme un emblème de l'architecture moderne dans la région.»

La montagne du Salève, dont le sommet culmine à près de 1400 mètres d'altitude, est un lieu chargé de symboles et d'histoire, un site qui dépasse les frontières, comme en témoigne l'attachement que lui portent Genevois et Haut-Savoyards. 3^e destination touristique pour les habitants de Genève, accueillant plus de 100 000 visiteurs par an, le Salève offre une vue époustouflante sur le Léman, les dents du Midi, les Voirons, le Jura et le Mont-Blanc, sans la contrepartie d'une fastidieuse ascension puisqu'un téléphérique permet d'accéder au sommet. Et c'est justement de lui dont il est question.



À gauche: montée de la télécabine depuis la gare basse
À droite: gare haute du téléphérique, à flan de falaise du Salève © Maxime Delvaux

«Il n'est rien de tel qu'un téléphérique pour savourer, outre la hauteur, l'intimité d'un instant suspendu entre ciel et terre.»

Achever l'inachevé

L'édifice, d'une surface de 2 000 m², représente sans nul doute l'une des œuvres les plus remarquables de l'architecte suisse Maurice Braillard (1879-1965), bien que laissée inachevée. Il faut remonter à l'année 1932 pour voir s'élever les premières cabines du téléphérique du Salève. Réalisation avant-gardiste, magnifiée par cette gare d'arrivée qui prend la forme d'un vaisseau de béton brut perché au-dessus du vide, le téléphérique est demeuré longtemps comme un emblème de l'architecture moderne dans la région. Dotée de piliers de près de trente mètres de haut, qui contrastent avec le volume de la partie supérieure, en porte-à-faux et aux formes aériennes, légères, aérodynamiques, la structure évoque un « voyage en apesanteur », selon les mots de Paul Marti, dans la biographie consacrée à Maurice Braillard. Si la plateforme d'arrivée des cabines, ainsi que la terrasse et la salle panoramique ont été construites, l'hôtel et le restaurant prévus dans les plans initiaux n'ont jamais vu le jour. Faute à la crise économique de 1929 et ses répercussions en Europe. Le temps était venu de « réparer » l'histoire en réhabilitant ce bâtiment, et lui offrir ainsi un nouveau destin...

Restauration remarquable et usages polyvalents

Confié à l'agence d'architectes Devaux & Devaux, le projet consiste en l'aménagement du restaurant, en partie supérieure de la gare, mais aussi dans la réalisation d'une extension qui abrite une salle de séminaire, une tour escalier pour desservir les différents niveaux et des terrasses accessibles au public. Leur philosophie était de parvenir à conserver un maximum d'éléments d'origine, tels que le sol à damiers en grès d'époque, qui avait malheureusement été recouvert d'un revêtement en caoutchouc, appréciable désormais à sa juste valeur, mais aussi les menuiseries et la palette chromatique des murs. Pour des questions d'économie d'énergie et de respect de l'environnement, les architectes ont veillé à l'installation de panneaux photovoltaïques, d'une chaudière à bois et d'un système de collecte des eaux pluviales destiné à l'entretien des aménagements paysagers. La finalité d'un tel projet vise aussi à adapter un site remarquable, un joyau écologique, afin de mieux accueillir les visiteurs, randonneurs, parapentistes, passionnés d'escalade et de varappe, qui utilisent la gare d'arrivée comme point de départ de leurs activités. Le bâtiment offre par ailleurs un cadre didactique pour la compréhension de la biodiversité, de la faune et de la flore locales grâce à des expositions naturalistes.

Le lien entre deux époques

Cette gare de téléphérique, comment bien la définir ? Elle semble incarner un lieu où l'on embrasse l'absolu d'un paysage, où les reliefs et les caractéristiques de l'espace frontalier franco-suisse apparaissent dans leur ensemble, permettant de mieux appréhender ce territoire en pleine mutation que la géographie et l'urbanisation rendent parfois complexe. Une gare n'est-elle pas avant tout un lieu de passage, de « transit », une parenthèse entre deux univers, entre deux moments distincts où la perception des choses évolue nécessairement, et dans lequel l'architecture joue un rôle de transmission, de partage, d'interrogations ? C'est pourquoi de tels projets de réhabilitation sont essentiels, car ils forcent au respect d'une certaine histoire, d'un certain patrimoine — architectural et naturel — et que ce projet-ci, partant de la volonté de restaurer un édifice au cachet indéniable, dévoile la possibilité de nouveaux usages. C'est le mariage de l'architecture des années 1930 et de celle des années 2020, au service des loisirs, de la contemplation du paysage, de la gastronomie. Puisqu'il n'est rien de tel qu'un téléphérique pour savourer, outre la hauteur, l'intimité d'un instant suspendu entre ciel et terre.



« Ce chantier était une véritable aventure ! »

Directrice Patrimoine, architecture et infrastructures au sein d'Annemasse agglomération, Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset revient avec nous sur le chantier de la réhabilitation du téléphérique du Salève, qu'elle a piloté pour le Groupement local de coopération transfrontalière. Une expérience unique, de par sa complexité et son ampleur.

[Paysages]

Comment qualifiez-vous ce projet, Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset ?

[Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset]
Nous parlons d'un bâtiment emblématique, situé à 1 100 mètres d'altitude, qui rayonne à l'échelle de l'ensemble du territoire genevois et haut-savoie, et accueille 150 000 visiteurs chaque année. Un édifice qui exigeait d'être réhabilité d'une manière bien précise, en respectant son histoire architecturale. Cette réhabilitation est atypique au sens où c'est un projet transfrontalier franco-suisse, avec une maîtrise d'ouvrage qui se compose de trois entités : le canton de Genève, Annemasse agglomération et la commune de Monnetier-Mornex, sur laquelle se trouve le Salève. À cela s'ajoute une multitude de partenaires et de financeurs, dont l'Union européenne, la Région, le Département, des fondations suisses... C'est un projet complexe à la fois dans son montage, à travers les nombreuses contraintes : un site en Natura 2000, un bâtiment inscrit au titre des Monuments historiques, la présence d'une directive paysagère, l'absence d'eau et la proximité avec la source des Eaux Belles, mais complexe aussi dans la répartition des rôles et dans sa réalisation, car la gare du haut est un ouvrage d'art construit par Maurice Braillard en 1932. La gare du bas avait été démolie en 1984. Nous voulions donc vraiment mettre en lumière les valeurs patrimoniales de ce bâtiment.

[Paysages]

Vous êtes donc partis de cette symbolique, de cette histoire, pour réaliser un pari audacieux ?

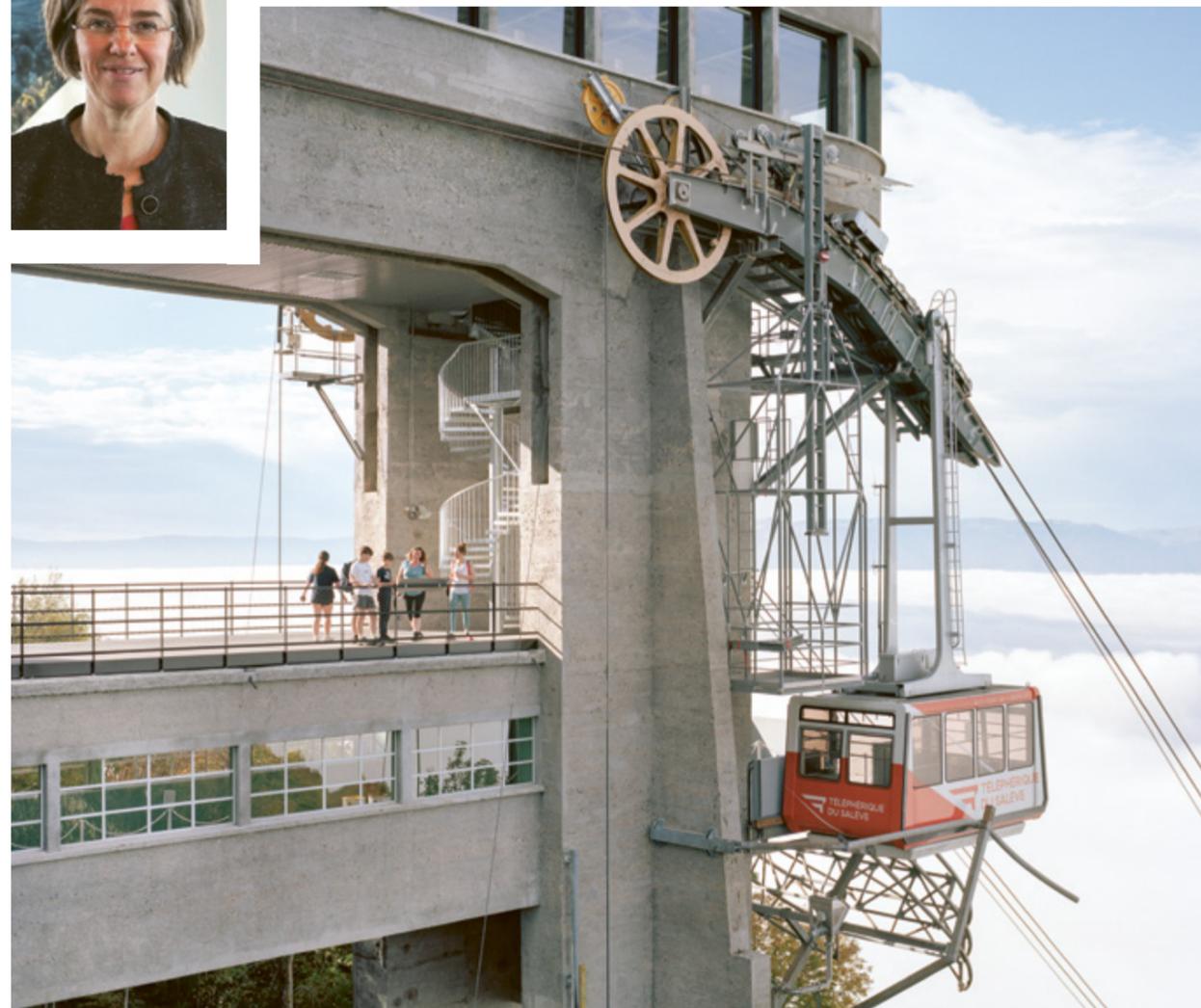
[Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset]
Le Salève a déjà une histoire particulière, dans la mesure où il a toujours été un laboratoire à ciel ouvert d'innovations, que ce soit sur le plan artistique, culturel, sportif, technique. Rousseau et Wagner ont été inspirés par cette montagne pour écrire certaines de leurs plus grandes œuvres, Horace Bénédict de Saussure s'est entraîné au Salève avant son ascension du Mont-Blanc, la première société de secours en montagne y a été créée avant celle de Chamonix, de même que le premier chemin de fer électrique à crémaillère

de montagne a été implanté ici. Cette montagne pousse à réaliser de belles choses, et c'est le cas avec cette réalisation. Quant à l'audace du projet, outre la prouesse architecturale, récompensée par deux prix nationaux en 2024, L'Équerre d'argent et le Prix d'a, il réside dans la façon dont les élus ont accepté de conserver l'identité du bâtiment, de restaurer la gare haute sans nuire à son caractère, de créer le restaurant panoramique en partie supérieure, afin de respecter le projet initial de Maurice Braillard. Il faut ici saluer l'énorme travail de l'agence d'architectes Devaux & Devaux, qui a proposé lors du concours une réhabilitation courageuse.

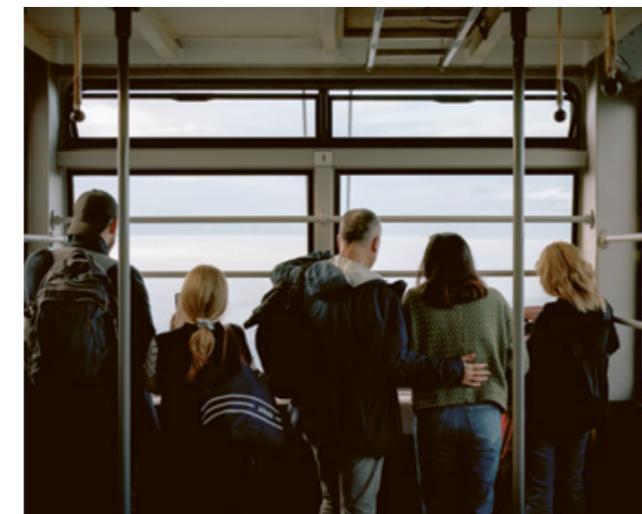
[Paysages]

Comment est-ce qu'on pense la réhabilitation d'un tel projet, justement, dès lors qu'on part d'une infrastructure obsolète, avec des gares de départ et d'arrivée qui ne sont plus aux normes ?

[Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset]
Déjà, il est important de rappeler que dès l'amorce du projet, le CAUE de Haute-Savoie nous a accompagnés en organisant pour nos élus suisses et français des voyages d'étude, en Italie et en Isère, pour nous permettre de mieux comprendre le processus de restauration de ces bâtiments un peu particuliers. Mais aussi pour comprendre les contraintes auxquelles les téléphériques sont soumis, leur capacité d'accueil, leurs performances, la relation au site. C'était important pour nous d'avoir ces outils de comparaison. La phase programmation d'un tel projet est essentielle, c'est la pierre angulaire d'un projet réussi. Ensuite, dès l'amorce du chantier, nous avons créé avec le CAUE un conseil scientifique sous forme de collèges, composés d'architectes, de spécialistes du patrimoine, du tourisme et d'écologues qui ont veillé au respect des questions patrimoniales et environnementales, tout en considérant les normes techniques et les contraintes modernes. C'est un long travail de consensus et de discussions pour parvenir à ce résultat, pour coller au plus près de l'esprit de Braillard. Une conduite de projet innovante et efficiente, dès la phase de faisabilité jusqu'à la livraison de l'ouvrage.



Double page : arrivée à la gare haute, intérieur de la cabine, terrasse panoramique et salle du restaurant © Maxime Delvaux
À gauche : Portrait d'Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset



« L'audace du projet [...] réside dans la façon dont les élus ont accepté de conserver l'identité du bâtiment, de restaurer la gare haute sans nuire à son caractère, de créer le restaurant panoramique en partie supérieure, afin de respecter le projet initial de Maurice Braillard. »

[Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset]





[Paysages]

Comment s'est déroulé un tel chantier, et dans un tel site ?

À gauche: le Salève vu depuis la ville de Genève © Maxime Delvaux

[Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset]
Ce chantier était une véritable aventure ! Le chantier accueillait 50 entreprises différentes, 200 ouvriers, dans un contexte post-Covid, en 2021, qui ajoutait des contraintes sanitaires, puis la guerre en Ukraine l'année suivante, qui a fait exploser le coût des matériaux. On parle d'un bâtiment perché au sommet d'une falaise, avec des conditions climatiques vraiment difficiles, des vents violents, parfois extrêmes, et nous avons subi 257 jours d'intempérie au cours du chantier. À titre d'anecdote: un jour, le vent s'est levé brusquement et les bourrasques ont mis la grue principale en girouette, qui a fait soixante tours sur elle-même, avec le grutier à l'intérieur de sa cabine. Il a fallu par ailleurs acheminer 1 200 mètres cubes de béton par des routes sinueuses, étroites et délicates pour les chauffeurs. Une autre illustration est la manière dont les parois du bâtiment ont été retravaillées par les maçons : ils ont dû décroûter au marteau-piqueur l'enduit existant, appliqué dans les années 1980, sur les 1 500 mètres carrés de façade, pendant six mois, pour remettre en lumière le béton brut de 1932. Un travail particulièrement éreintant. D'où ma proposition de mettre en place des échauffements matinaux afin d'améliorer les conditions de travail des ouvriers. Mais je tiens aussi à souligner l'exemplarité de ce chantier sur le plan environnemental. Les entreprises du BTP ont joué le jeu en respectant la démarche exigeante de « Construire propre », un engagement qui incluait dix-huit audits écologiques lors des différentes phases du chantier. L'ensemble de ces mesures ont permis d'obtenir un chantier avec zéro accident, une réelle prouesse. Comme un chef d'orchestre, j'ai eu à cœur d'emmener tous les intervenants à jouer la partition parfaite. Je suis très fière de tous ces accomplissements, de tous ces efforts qui donnent encore plus de valeur à la réalisation de ce projet atypique, récompensé par deux prix nationaux valorisant la haute qualité du binôme maître d'ouvrage et maître d'œuvre.

« On parle d'un bâtiment perché au sommet d'une falaise, avec des conditions climatiques vraiment difficiles, des vents violents, parfois extrêmes, et nous avons subi 257 jours d'intempérie au cours du chantier. »

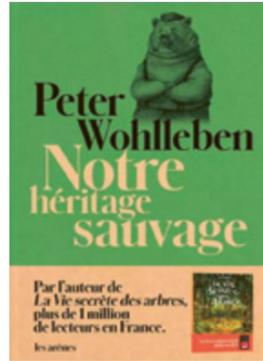
[Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset]

Notre héritage sauvage

Dernier opus du célèbre ingénieur forestier et auteur allemand Peter Wohlleben, Notre héritage sauvage interroge la capacité de l'être humain à relever le défi écologique... en misant sur son instinct ! L'écrivain réalise une sorte d'anatomie de l'histoire naturelle, fondée sur des comparaisons étonnantes et pleines de bon sens, pour démontrer la faculté du vivant à répondre aux crises qui le menacent. Aussi part-il du constat que depuis l'origine des temps, l'ensemble des espèces animales et végétales s'adapte instinctivement pour survivre. De la photosynthèse au coronavirus, elles sont capables de s'ajuster aux changements, mais seule une espèce semble ne pas vouloir jouer le jeu et s'entête à utiliser la raison pure : l'espèce humaine ! Avec cet essai enthousiaste, limpide et inspirant, Peter Wohlleben poursuit dans la lignée de ses écrits précédents, dont le best-seller international *La vie secrète des arbres* – récemment adapté en bandes dessinées par Fred Bernard et Benjamin Flao – mais aussi l'ouvrage *Marcher dans les bois* : le guide amoureux de la forêt, paru aux Arènes en 2021.

Extrait : « *L'une des différences entre les humains et les arbres est que ces derniers, avec l'aide de champignons, de bactéries, d'insectes et de milliers d'autres espèces, construisent des écosystèmes stables qui se défendent contre les changements, et ils parviennent à créer des conditions de vie relativement constantes au moins sur quelques milliers d'années. Les forêts maintiennent le cycle de l'eau en activité, rafraîchissent l'air en été et enrichissent les sols. De ce fait, leurs moyens de subsistance ne cessent de s'améliorer jusqu'à ce que les prémices d'une ère glaciaire ou d'un réchauffement climatique viennent rebattre les cartes. À l'inverse des arbres, nous exploitons la planète avec tant d'excès que, même si nous jouissons de conditions climatiques idéales, nos ressources ne cesseraient de se dégrader et notre niche écologique de se réduire comme peau de chagrin.* »

NOTRE HÉRITAGE SAUVAGE, Peter Wohlleben
Les Arènes, 2024 - 304 pages



La Haute-Savoie

Travail historiographique admirable, célébrant le patrimoine culturel et naturel de la Haute-Savoie, l'ouvrage réédité aux éditions *Aux Feuillantines* totalise 240 pages (pour un poids de 6 kilogrammes !). La Haute-Savoie relate l'histoire du département, mais plus encore, révèle à bien des égards la relation des habitants à ce territoire. Les textes émanent de la plume de Francis Wey, archiviste, écrivain et historien français du XIX^e siècle, tandis que les lithographies sont l'œuvre de Henry-John Terry, peintre britannique dont les réalisations lui ont valu, en juin 1865, une grande médaille d'argent à l'exposition d'Annecy et, en 1868, d'être nommé chevalier de la Couronne d'Italie par le roi Victor-Emmanuel de Savoie. Notons que l'exemplaire reproduit est le seul exemplaire en couleurs connu, lithographié puis rehaussé à la main. Comme le précise l'éditeur : « *L'ouvrage fut commandé aux auteurs par le préfet d'Annecy, peu après le rattachement de la Haute-Savoie, afin de célébrer ses richesses patrimoniales. Les 50 gravures « d'après nature » de Terry reproduisent les principaux paysages, sites, monuments du département, avec un luxe de détails extraordinaire : habitat, costumes, faune et flore. Le département y est décrit par le texte et l'image à un moment-clé de son histoire. Son « année 0 », quand tant de choses commencent pour lui : les ouvrages d'art, l'alpinisme, le tourisme et le thermalisme, l'industrie... sous le surplomb majestueux du Mont-Blanc. Tous les amoureux de la Haute-Savoie et tous les bibliophiles voudront ranger cet ouvrage d'exception dans leur bibliothèque !* »

LA HAUTE-SAVOIE, Francis Wey et Henry-John Terry
Aux Feuillantines, 2024 - 240 pages



Agir pour les chemins

Véritable exploration des chemins de France, cet ouvrage didactique et passionnant – remarquablement documenté – propose une étude qui dépasse la simple utilisation des chemins pour la randonnée ou les loisirs. L'auteur aborde les questions environnementales, patrimoniales, sociologiques, historiques et juridiques relatives à nos usages de ces espaces si précieux... Et pourtant si vulnérables. Il part ainsi d'un constat intéressant : un quart des chemins de France, soit 200 000 kilomètres, avaient « disparu » au cours du demi-siècle dernier, et sont désormais en train de renaître grâce à l'engouement pour la randonnée et la redécouverte de certains territoires ruraux. Empruntés par une grande diversité de personnes (naturalistes, gardes forestiers, promeneurs, chasseurs, sportifs, agriculteurs, artistes...) les chemins symbolisent une porte d'entrée à de grands enjeux de préservation de la biodiversité, de pratiques champêtres, de sensibilité au territoire. C'est aussi un autre rapport au paysage et à l'environnement que questionne ce livre, par le biais de l'analyse des fréquentations, des bienfaits de la randonnée sur la santé, mais aussi sur les économies locales, tout en suggérant des recommandations et des idées d'entretien de ces chemins qui sont de véritables « veines » paysagères. En somme, un livre qui marche très bien pour randonner plus consciemment !

Spécialiste du monde rural et de l'économie locale, Bernard Farinelli a fondé l'association de défense et valorisation du bocage, « 3B » (Bocage, Bouchure, Bourbonnais), et œuvre en tant qu'administrateur des Terrasses de Léotoing, une association qui travaille sur la création d'un verger méditerranéen en Haute-Loire. Il est également conférencier et a écrit plus d'une vingtaine d'ouvrages, dont *Planter des haies de biodiversité*, et *Changer avec le climat*, aux éditions de Terran.

AGIR POUR LES CHEMINS, Bernard Farinelli
Terran, 2024 - 192 pages



Saint-Gervais, l'ascenseur des thermes

Unique en France, l'ascenseur des Thermes permet de relier depuis août 2024 l'établissement thermal du Fayet au centre-bourg de Saint-Gervais en moins de cinq minutes. Cet ascenseur accessible gratuitement, d'une capacité de 16 personnes, présente en effet la particularité de se déplacer en utilisant les eaux usées de la commune grâce à une ballastière placée sous la cabine. « *La spécificité, c'est d'utiliser le poids d'un réservoir d'eaux usées pour faciliter le déplacement de la cabine. Ce réservoir d'un mètre cube va lester la cabine et, une fois arrivé en bas, le réservoir se vide gravitairement dans le réservoir d'eau usée existant. Quand on appuie sur un bouton, la cabine remonte et c'est le contrepoids qui sert à entraîner la cabine.* » explique Chloé Ouvrier-Buffer, cheffe de projet au sein de l'entreprise iséroise Poma. Mis au point pour la première fois en Suisse, au début du XX^e siècle, cet équipement rencontrait toutefois des problèmes d'odeur qui ont empêché son développement. L'entreprise Poma a su régler cette nuisance grâce à l'emploi de filtres spécifiques, tout en confiant la conception de la cabine à sa filiale Sigma, dans ses locaux de Veyrins-Thuellin (Nord-Isère).

D'un montant de cinq millions d'euros, le projet a été cofinancé par la Ville de Saint-Gervais, le Département, la Région et l'État. « *L'ascenseur incliné va s'inscrire dans un ensemble de nouvelles mobilités, avec l'ascenseur valléen, le remplacement de la télécabine vers le Bettex et la nouvelle remontée de Saint-Nicolas* », s'est félicité Jean-Marc Peilleux, maire de Saint-Gervais, et vice-président du Conseil départemental de la Haute-Savoie. À noter que l'Association des Maires de France a récompensé la réalisation de cet équipement en lui attribuant le *Prix Spécial de l'Innovation*.

SAINT-GERVAIS, L'ASCENSEUR DES THERMES



Brailard, architectes de père en fils



Une exposition à L'îlot-S jusqu'au 20 septembre 2025

Maurice Brailard, architecte, urbaniste et homme politique, a durablement marqué Genève. Avec ses fils Pierre et Charles, ils conçoivent à eux trois plusieurs centaines de projets, réalisés ou non, pendant près de huit décennies. Leur production reflète surtout les besoins du quotidien de la ville : logements, équipements et espaces publics, commerces et bureaux. Cette longévité exceptionnelle témoigne non seulement d'une capacité d'adaptation, mais aussi d'une contribution majeure à l'évolution architecturale et urbaine de Genève au XX^e siècle. La Fondation Brailard Architectes, créée à l'initiative de Pierre Brailard en 1987, conserve les archives de ces architectes et prolonge cette volonté d'œuvrer pour Genève.

À partir des archives de la Fondation Brailard Architectes à Genève, des travaux de recherche déjà réalisés, et de la thèse en cours menée par Fleur Richard, cette exposition retrace l'ensemble de leur parcours respectif, entre projets phares et réalisations plus modestes et invite à se plonger dans le quotidien de leurs pratiques.

Couverture et quatrième: vignes du château de Menthon-Saint-Bernard © Anthony Denizard
À gauche: détail de l'exposition « Brailard, architectes de père en fils », 2025 © Anthony Denizard
Ci-dessous: extrait de l'Atlas des Régions Naturelles - Samoëns © Éric Tabuchi / Nelly Monnier



Modernité ordinaire

Exposition à partir d'octobre 2025: Atlas des régions naturelles

Bien qu'elle ne soit pas toujours remarquable dans son sens le plus strict, l'architecture du quotidien parfois qualifiée « d'invisible » constitue pourtant la majeure partie de nos territoires urbanisés. D'aucuns la jugeront discrète, voire banale, mais, à mieux la regarder, loin des démonstrations spectaculaires de l'architecture star, cette architecture modeste, par ailleurs remarquable dans son détail et son génie, fait partie d'un héritage à valoriser.

Pour continuer le cycle « L'éloge du quotidien », le CAUE de Haute-Savoie présente le travail mené par Éric Tabuchi et Nelly Monnier. Depuis 2017, les deux artistes ont engagé un vaste projet d'inventaire photographique afin de constituer un Atlas des Régions Naturelles (ARN) de France.

Sillonnant chacune de ces quelques 500 entités qui découpent l'Hexagone, les deux photographes y relèvent les éléments les plus marquants, en renversant la hiérarchie de l'extraordinaire et de l'ordinaire et en « faisant bouger la ligne de ce qui appartient au registre du beau et du laid ». Délaissant volontairement les métropoles ou les circuits touristiques, ils s'engagent sur les routes secondaires, traversant les cantons et les sous-préfectures afin d'y révéler tout un patrimoine du quotidien qui, du château au café de village, de la croix de chemin au panneau indicateur, raconte l'histoire récente, ou déjà passée, de nos campagnes et faubourgs.

La revue *Paysages* est une publication du CAUE de Haute-Savoie.

Siège social
L'îlot-S, 7 esplanade Paul Grimault - 74000 Annecy
Tél. 04 50 88 21 10
www.caue74.fr | contact@caue74.fr

Responsable de la publication
Stéphane Dégeorges, directeur du CAUE

Rédacteur en chef
Grégoire Domenach, journaliste

Coordination éditoriale
Clémentine Jouvenceau, conseillère paysage
du pôle Conseil & accompagnement
au CAUE de Haute-Savoie

Conception graphique
Anthony Denizard, coordinateur
de l'atelier graphique du CAUE

N°ISSN
2258-9548

Périodique annuel gratuit,
tiré en 1 000 exemplaires

Imprimé en juin 2025 à Meythet
par l'imprimerie Gutenberg

